

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2019098CS0110**

**Comité Syndical du 8 avril 2019**

**Date de convocation : 28 mars 2019  
Date d'affichage : 9 avril 2019**

**OBJET : Budget principal 2018 : compte de gestion.**

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'avril à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'auditorium du Salle du Château de Fléac, 7-9 rue du Château 16730 FLEAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	81
Quorum : .....	41
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	51
Nombre de procurations au moment du vote : .....	8

**Le Président demande à Monsieur Eric BIOJOUT de la Paierie Départementale, de présenter le compte de gestion 2018 du budget principal.**

**Monsieur Eric BIOJOUT** présente le compte de gestion 2018 du budget principal.

Il est précisé que ledit compte de gestion 2018 est identique au compte administratif 2018 qui sera présenté dans les points suivants de l'ordre du jour.

La balance générale du compte de gestion 2018 du budget principal s'établit, comme suit :

## Résultats budgétaires de l'exercice

21800 - SDEG 16

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	66 918 406,60	22 238 192,32	89 156 598,92
Titres de recette émis (b)	15 337 700,09	15 708 914,75	31 046 614,84
Réductions de titres (c)	1 144 743,98	3 509 419,65	4 654 163,63
Recettes nettes (d = b - c)	14 192 956,11	12 199 495,10	26 392 451,21
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	66 918 406,60	20 773 437,16	87 691 843,76
Mandats émis (f)	16 594 005,95	7 612 895,97	24 206 901,92
Annulations de mandats (g)	13 471,36	1 442 853,80	1 456 325,16
Depenses nettes (h = f - g)	16 580 534,59	6 170 042,17	22 750 576,76
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		6 029 452,93	3 641 874,45
(h - d) Déficit	2 387 578,48		

Source : Paierie Départementale : compte de gestion, page 22.

### Le Président précise

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et de donner pouvoir au Président pour exécuter la délibération, notamment signer le compte de gestion 2018 du budget principal.

### Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

- **59 voix pour**
- **0 voix contre**
- **0 abstention**

- **Adopte** le compte de gestion 2018 du budget principal.

- **Donne** pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et **signer** toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment le compte de gestion.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*